
Chapitre 3

La gestion des finances personnelles

Dans le présent chapitre, vous aborderez différents aspects pratiques de la gestion des finances personnelles, tels l'élaboration du budget, la tenue de la comptabilité personnelle et le recours à l'emprunt. Après avoir effectué les activités prévues dans ce chapitre, vous pourrez :

- établir votre budget personnel de débours pour l'atteinte des trois objectifs financiers en suivant une démarche appropriée qui tient compte des différentes possibilités et contraintes rencontrées ;
- présenter le cycle des finances personnelles et ses résultats tout en reconnaissant les activités de gestion financière qui le composent et illustrer l'importance de l'environnement fiscal ;
- illustrer l'importance de tenir une comptabilité personnelle pour atteindre les objectifs de la planification financière ;
- présenter les différents choix qui s'offrent à l'individu ou au ménage qui doit recourir à l'emprunt pour financer des dépenses de consommation ou des projets d'investissement.

La gestion des finances personnelles fournit une excellente occasion de mettre en pratique des notions acquises en gestion, en comptabilité, en fiscalité et en finance, domaines qui constituent les fondements de la planification financière. Bien que la gestion des finances personnelles s'inscrive dans un contexte qui lui est propre, les techniques qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats à long terme sont très semblables à celles qui sont utilisées pour assurer la bonne performance d'une entreprise. Non seulement ce chapitre expose les éléments clés de ces techniques, mais il vous en propose, en annexe, une application à un ménage typique.

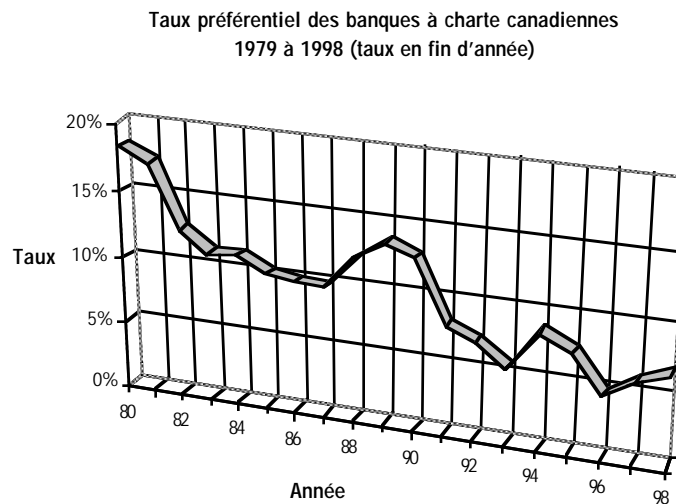
Le recours à l'emprunt

En dressant la liste des changements d'attitude intervenus dans les questions financières depuis les années 1960, il faut nécessairement y inclure le comportement face à l'emprunt. Depuis déjà quelques années, le recours rationnel à l'emprunt est considéré comme un important levier de réussite financière. Il importe cependant de planifier soigneusement ce recours de façon à tirer parti des occasions offertes par les institutions financières, par la fiscalité ou par un contexte favorable sur les marchés de l'emprunt. Le contribuable avisé appliquera comme règle de base le paiement comptant des dépenses de consommation et réservera l'emprunt pour financer ses investissements et placements. En effet, l'intérêt payé sur un emprunt contracté pour effectuer un investissement peut être déduit du revenu imposable à titre de frais financiers, alors qu'un emprunt effectué aux fins de consommation ne donne droit à aucune déduction. Cependant, utiliser une carte de crédit pour payer des achats de consommation donne accès à un financement sans frais pour une période de trois à sept semaines.

La grande volatilité qui a caractérisé les marchés de l'emprunt depuis le milieu des années 1970 a rendu impérative la planification des besoins d'emprunt en fonction des tendances des marchés. Une telle analyse se révèle particulièrement importante pour ce qui est des emprunts de sommes importantes, tels les emprunts hypothécaires. La figure 3.1 illustre l'évolution des taux d'intérêt au cours des dernières années.

FIGURE 3.1

L'ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT AU CANADA (1980 à 1998)^a



a. Source: Revue de la Banque du Canada.

Plusieurs options de financement sont à la disposition d'un individu ou d'un ménage pour sa planification financière personnelle:

- La carte de crédit;
- La marge de crédit bancaire;
- Le prêt personnel;
- Le crédit-bail ou location-achat;
- La marge de crédit auprès d'une maison de courtage;
- Le prêt hypothécaire.

La carte de crédit

La carte de crédit sert au financement à court terme. On peut y recourir pour régler des achats ou pour avoir des avances de fonds. Elle jouit d'une popularité fulgurante, car elle permet d'obtenir un financement sans frais pour une période de trois à sept semaines lorsqu'elle est utilisée pour régler des achats. En effet, lorsque le détenteur paie le solde complet de son état de compte mensuel avant la date d'échéance, on ne lui facture aucun intérêt sur le montant de ses achats. Par contre, le taux sur les soldes impayés à la date d'échéance, variant généralement entre 15 % et 30 %¹, selon les institutions, est plus élevé que celui des modes de financement concurrents. Certaines institutions pratiquent des taux plus faibles dans le cas des avances de fonds. La limite de crédit à laquelle on a accès par cet instrument varie habituellement de 1 000 \$ à 5 000 \$. L'emploi de la carte de crédit procure un avantage supplémentaire pour la gestion des finances personnelles: les feuillets de transactions et les états de compte mensuels s'avèrent fort utiles pour la tenue d'une comptabilité des dépenses personnelles.

La marge de crédit bancaire

La marge de crédit bancaire sert elle aussi au financement à court terme. Jadis réservée aux entreprises, elle est maintenant offerte aux particuliers. Avec ce type de crédit, contrairement à la carte de crédit, les intérêts sont calculés à partir du moment où l'utilisateur dispose des fonds après avoir fait un chèque ou effectué un retrait bancaire. Cependant, le taux d'intérêt est plus avantageux que celui d'une carte de crédit. Il s'agit d'un taux d'intérêt variable qui dépasse de 1 % à 2 % le taux préférentiel de l'institution prêteuse, soit le taux que celle-ci demande à ses meilleurs clients corporatifs.

Le prêt personnel

Lorsque des fonds sont requis pour une période variant entre un an et quatre ans, on aura généralement recours à un prêt personnel. Le prêt personnel peut être à taux d'intérêt fixe ou variable et il est généralement remboursé en versements mensuels échelonnés sur une période de 12 à 48 mois.

1. Taux en vigueur à la fin de novembre 1998.

Le crédit-bail ou location-achat

La location-achat est une formule de financement qui peut être envisagée pour l'acquisition de biens tels une automobile, un téléviseur, un ordinateur, etc. Cette formule implique qu'une institution financière acquiert le bien requis et le loue à l'utilisateur en lui facturant, à l'intérieur du prix de location, des frais pour le financement obtenu. Le prix de location peut être établi en tenant compte d'une valeur résiduelle du bien à la fin de la période de location que le locateur pourra acquitter pour devenir, à ce moment, propriétaire du bien. Le taux d'intérêt implicite dans une location se rapprochera sensiblement de celui qui est en vigueur pour les prêts personnels au moment de la transaction, particulièrement lorsque la valeur des biens en question est importante.

La marge de crédit auprès d'une maison de courtage

Lorsqu'on désire emprunter des fonds pour les investir dans des valeurs mobilières, on peut avoir recours à une marge de courtage. Ce type de financement pour lequel la maison de courtage exige des valeurs mobilières en garantie commande un taux d'intérêt assez semblable à celui que demandent les banques sur les prêts personnels. Nous reverrons ce type de financement au chapitre 15, portant sur la composition et la gestion du portefeuille de valeurs mobilières.

Le prêt hypothécaire

Le financement de biens immobilisés se fait habituellement lorsqu'on a recours au prêt hypothécaire, c'est-à-dire lorsque le bien immobilisé agit comme garantie de paiement. Les prêts hypothécaires sont remboursés sur des périodes variant entre 15 et 30 ans, mais leurs taux d'intérêt sont renégociables périodiquement selon l'échéance choisie, laquelle a habituellement une durée variant entre six mois et cinq ans. Nous aurons l'occasion, au chapitre 16, portant sur les valeurs immobilières, de présenter les différentes facettes du prêt hypothécaire.

Les différents modes de financement sont résumés au tableau 3.1. Les taux mentionnés dans ce tableau visent à illustrer les différences entre les divers modes. Il s'agit des taux en vigueur dans une banque à charte canadienne à la fin de 1998.

TABLEAU 3.1

SYNTHÈSE DES MODES DE FINANCEMENT

Mode de financement	Institutions prêteuses	Type de financement	Coût du financement (novembre 1998)
Carte de crédit	Banques, caisses populaires, fiducies, fournisseurs	• Court terme	• Taux entre 9% et 30% • Taux ajustés de façon irrégulière
Marge de crédit personnelle	Banques, caisses populaires et fiducies	Court terme	• taux ajustés chaque mois • Taux variant entre 7,75% et 8,75%

TABLEAU 3.1

SYNTHÈSE DES MODES DE FINANCEMENT (suite)

Mode de financement	Institutions prêteuses	Type de financement	Coût du financement (novembre 1998)
Prêt personnel	Banques et caisses populaires	<ul style="list-style-type: none"> • Court ou moyen terme • Taux fixe ou variable (ajustements fréquents) 	<ul style="list-style-type: none"> • 10,5% (minimum, taux variable) • 11,25% (minimum, taux fixe)
Crédit-bail ou location-achat	Institutions financières et distributeurs d'équipement	Moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> • Taux comparables à ceux des prêts personnels pour des sommes importantes (plus de 15 000 \$) • Taux supérieurs pour des achats de moindre valeur
Marge de crédit auprès d'une maison de courtage	Courtiers en valeurs mobilières	Court et moyen terme	7,75%
Prêt hypothécaire	Banques, caisses populaires et fiducies	Long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert: 7,000% (1 an) • Fermé: <ul style="list-style-type: none"> — 1 an: 6,400% — 2 ans: 6,650% — 3 ans: 6,850% — 4 ans: 7,000% — 5 ans: 7,150% — 10 ans: 7,850%

L'élaboration du budget personnel

La préparation du budget personnel constitue pour l'individu ou le ménage un exercice de première importance dans toute démarche de planification financière. C'est là l'occasion d'analyser d'abord l'ensemble de sa situation financière et de procéder ensuite, généralement pour une période d'un an, à une répartition de ses entrées de fonds entre les trois niveaux de la planification financière : le niveau de vie, la sécurité financière et la progression financière.

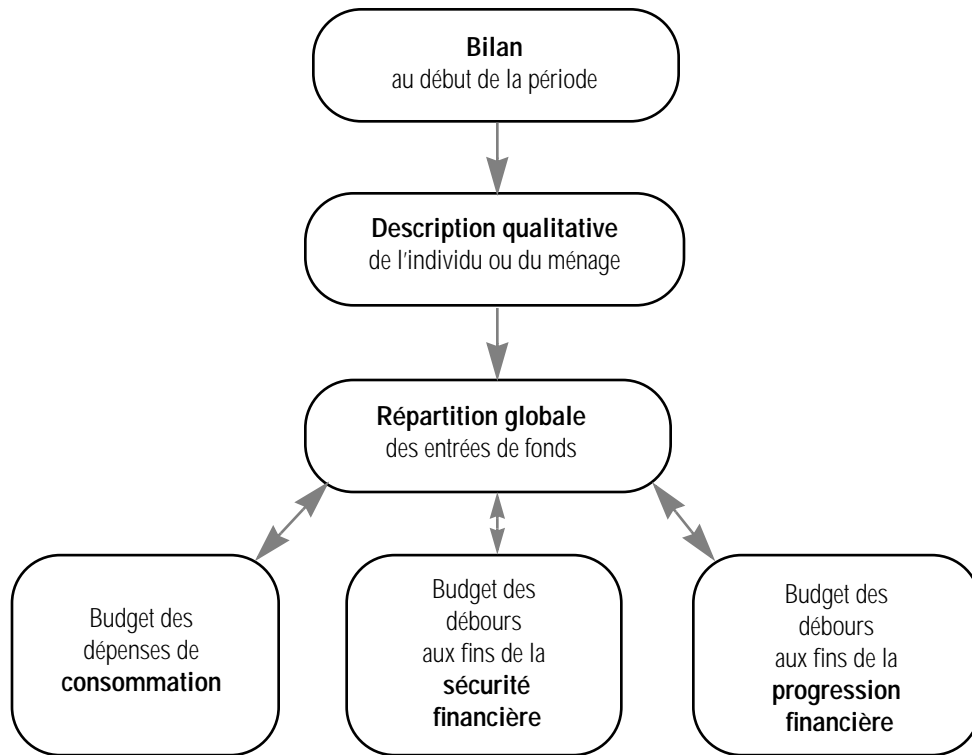
En réalisant cet exercice, le gestionnaire des finances personnelles est amené à passer par cinq phases qui lui assurent graduellement un contrôle absolu sur sa situation financière actuelle et sur son évolution au cours de la période de référence. Ces phases sont les suivantes:

- Phase 1** Établissement du bilan de début de période.
- Phase 2** Description qualitative de l'individu ou du ménage.
- Phase 3** Répartition globale des entrées de fonds entre les trois objectifs de la planification financière personnelle.
- Phase 4** Planification des dépenses permettant d'atteindre un certain niveau de vie.
- Phase 5** Planification des débours engagés pour assurer sa sécurité financière.
- Phase 6** Planification des placements et investissements réalisés aux fins de la progression financière.

La figure 3.2 illustre la démarche suivie pour élaborer une planification financière complète. Passons en revue chacune de ces phases pour mettre en évidence la méthode à suivre pour les mener à bien. De plus, on pourra consulter à l'annexe 3.1 un exemple complet de la planification financière d'un ménage.

FIGURE 3.2

LE PROCESSUS DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE PERSONNELLE



Phase 1 L'établissement du bilan de début de période

Tout comme ce serait le cas s'il s'agissait de faire un exercice de planification financière pour une entreprise, une démarche similaire pour les besoins d'un indi-

vidu ou d'un ménage débute par un examen de la situation financière en début de période.

Le bilan personnel se révélera un outil des plus utiles, surtout si l'on prend soin de regrouper les actifs en fonction des objectifs de la planification financière auxquels ils se rapportent. Ce bilan comportera généralement les rubriques suivantes :

Actif	Passif
<ul style="list-style-type: none">• Biens personnels• Portefeuille d'assurances• Portefeuille de valeurs mobilières• Valeurs immobilières	<ul style="list-style-type: none">• Exigibilités• Dettes à moyen et à long terme
	Avoir net

Les biens personnels comprennent les liquidités et les biens contribuant à l'atteinte du niveau de vie que désire le ménage. Le portefeuille d'assurances englobe les valeurs qui permettent d'atteindre l'objectif de la sécurité financière. Enfin, les valeurs acquises aux fins de la progression financière sont réparties entre les rubriques valeurs mobilières et valeurs immobilières.

Phase 2 La description qualitative de l'individu ou du ménage

Toute démarche de planification financière est unique par le fait qu'elle est créée en fonction des caractéristiques, des objectifs et des contraintes d'un individu ou d'un ménage. Il convient donc, avant de prendre un ensemble de décisions qui influenceront sur son rythme de vie et sur sa situation financière à moyen et à long terme, de considérer différents aspects de sa situation et de sa personnalité qui ont un effet sur la planification financière. Les éléments particuliers dont il faudra tenir compte sont présentés au tableau 3.2.

Phase 3 La répartition globale des entrées de fonds entre les trois objectifs

La première étape de la démarche de planification consistera à estimer les sommes qui seront consacrées à chacun des objectifs de la planification financière. Se livrer à un tel calcul avant même d'avoir analysé les sommes requises pour les différents objectifs permettra justement d'allouer des sommes à ces différents postes en ayant une meilleure idée de l'influence de ces décisions sur l'ensemble de la planification financière. Cette étape apparaîtra aléatoire et sujette à des erreurs importantes lorsqu'on l'appliquera pour la première fois. Mais les étapes suivantes permettront de corriger le tir. De plus, avec le temps, l'expérience des années passées permettra d'estimer de façon de plus en plus précise les sommes requises pour chaque palier. Le résultat de cette étape peut fort bien être représenté à l'aide d'un graphique comme celui de la figure 3.3.

Après avoir procédé à la planification des dépenses pour atteindre un certain niveau de vie, il sera nécessaire de revoir la proportion globale pour y incorporer la somme effectivement consacrée à ce palier. Puisque la théorie des vases communicants s'applique dans ce cas-ci, il faudra également apporter les changements requis dans les sommes allouées aux deux paliers de niveau supérieur. Le même scénario se

TABLEAU 3.2

DES ASPECTS DE LA SITUATION PERSONNELLE ET DE LA PERSONNALITÉ AYANT UN EFFET SUR LA PLANIFICATION FINANCIÈRE PERSONNELLE

A. La situation personnelle

- Stade atteint dans le cycle de vie de la famille
- Nombre de personnes à charge
- Emploi, profession
- Revenus

B. Les propensions moyenne et marginale à consommer

- Pourcentage de l'ensemble des revenus affecté à la consommation
- Pourcentage d'un revenu supplémentaire affecté à la consommation

C. Les objectifs à moyen et à long terme

- Achat d'une maison
- Mise sur pied d'une entreprise
- Fonds destiné à l'éducation des enfants, etc.

D. Les connaissances et l'expérience en matière de placement

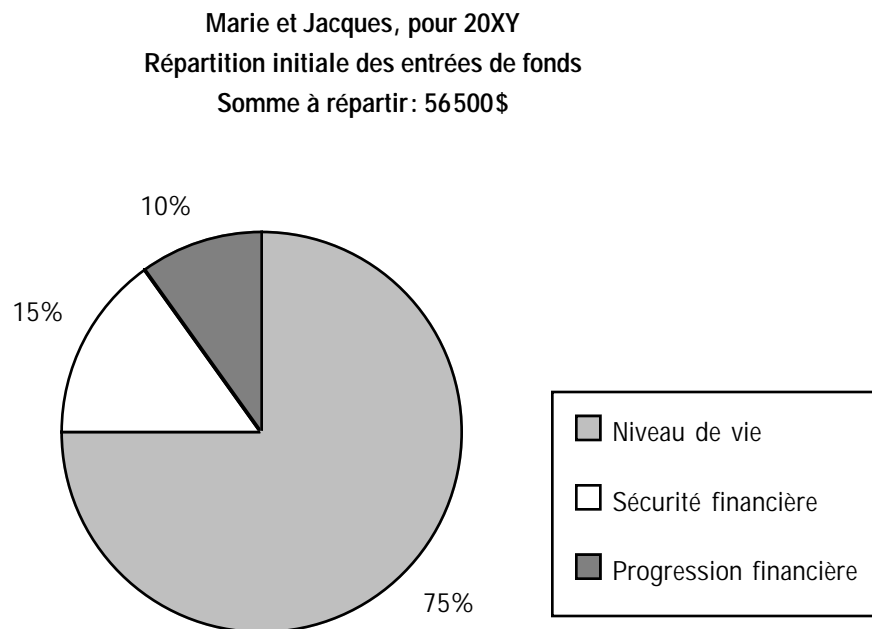
E. L'attitude face au risque

F. Les objectifs de placement

- Revenu
- Sécurité du capital
- Plus-value du capital
- Liquidité

FIGURE 3.3

UN EXEMPLE DE RÉPARTITION DES ENTRÉES DE FONDS ENTRE LES TROIS OBJECTIFS



produira, à une échelle réduite, après avoir procédé à la planification des débours engagés pour assurer sa sécurité financière.

Phase 4 La planification des dépenses de niveau de vie

La logique et les nécessités de la vie commandent que l'on s'attarde à prévoir les dépenses de niveau de vie avant d'aborder les paliers reliés à l'épargne et à l'investissement. Ce poste est, de façon générale, le plus important quant à la proportion de l'ensemble des entrées de fonds, soit 87% de l'ensemble des débours qu'ont effectués les ménages québécois en 1996². Dans son ouvrage intitulé *Le contribuable québécois et la planification financière*, Clément Bessette recommande les étapes suivantes pour mener à bien cette planification :

1. Détermination du montant des entrées de fonds qui seront consacrées à l'objectif de niveau de vie ;
2. Détermination du montant à accorder aux différents besoins physiologiques ;
3. Réévaluation du montant global consacré à l'objectif ;
4. Contrôle des débours engagés en regard des prévisions.

Cet exercice de planification s'avérera particulièrement aisé si l'on dispose de renseignements détaillés sur ses dépenses de niveau de vie pour une période récente, grâce, par exemple, à un système de comptabilité personnelle. De plus, il sera plus facile d'en arriver à des prévisions réalistes si l'on subdivise la période globale en périodes correspondant au rythme des principaux débours.

Phase 5 La planification des débours attribués à la sécurité financière

À partir du moment où il est possible de dégager des fonds pour l'épargne ou l'investissement, il conviendra de se procurer des valeurs pour atteindre la sécurité financière qui convient à ses besoins. La démarche que préconise Clément Bessette pour planifier ce palier est la suivante :

1. Détermination du montant des entrées de fonds qui seront consacrées à l'objectif de sécurité financière ;
2. Détermination du montant à accorder aux différents types de protections ;
3. Réévaluation du montant global consacré à l'objectif ;
4. Révision périodique du portefeuille de valeurs visant à assurer sa sécurité financière.

Comme nous le verrons dans la partie qui porte sur l'importance de la fiscalité en planification financière, la planification de la retraite, qui constitue un des aspects de la sécurité financière, bénéficie d'une aide fiscale importante, ce qui en contrepartie assujettit les décisions s'y rapportant aux dispositions des lois des ministères du revenu. La planification des sommes consacrées à ce palier pourra se faire pour l'ensemble de la période considérée.

2. STATISTIQUE CANADA. *Dépenses des familles au Canada*, n° de catalogue 62-555XPB, 1996.

Phase 6 La planification de l'objectif de progression financière

Lorsque la somme à allouer à la sécurité financière a été déterminée, on est fixé quant à la partie des entrées de fonds annuelles qu'il sera possible de placer ou d'investir aux fins de la progression financière. Voici la démarche à suivre pour procéder à cette opération :

1. Détermination du montant des entrées de fonds qui seront placées ou investies aux fins de la progression financière ;
2. Détermination du montant à affecter à chacun des types de placements ;
3. Détermination de la proportion du montant déjà accumulé à accorder à chacun des types de placements ;
4. Révision périodique de la composition du portefeuille.

La gestion d'un portefeuille de placement est une activité dont le niveau d'exigence dépendra du type de placement pour lequel on optera et de facteurs tel le degré d'incertitude quant à l'évolution de l'économie. Lorsqu'il procède à sa planification financière personnelle, l'investisseur particulier peut se limiter à effectuer des choix entre les types de placements et réserver le choix des valeurs de placement pour une étape ultérieure de son circuit financier. Les types de placements entre lesquels il peut partager ses avoirs disponibles sont les suivants :

- **Les placements garantis** soit des placements qui assurent particulièrement bien le remboursement du capital et le paiement des revenus. Exemples de ce type de placement : les obligations gouvernementales, les obligations de grandes entreprises et les prêts hypothécaires ;
- **Les placements productifs s'indexant au coût de la vie**, soit les placements qui permettent de tirer un revenu et d'espérer voir la valeur du placement suivre la courbe des prix. Exemples de ce type de placement : les immeubles à revenus³ et les actions de sociétés prospères ;
- **Les placements spéculatifs**, soit des placements qui pour des raisons diverses offrent des possibilités de gains appréciables à court terme ; par contre, ils présentent soit un risque de pertes appréciables, soit un problème de réalisation, de gestion ou tous ces problèmes. Exemples de ce type de placement : les actions ordinaires achetées pour leur potentiel à court terme, les terrains spéculatifs, les métaux précieux, les options...

La tenue d'une comptabilité personnelle

Le concept de planification financière personnelle doit, comme toute autre forme de planification, être accompagné de mécanismes de contrôle efficaces pour assurer, d'une part, que les objectifs seront aussi bien adaptés que possible aux contraintes et occasions de la cellule d'investissement, et favoriser, d'autre part, l'atteinte des trois objectifs de la planification financière personnelle.

3. Nous nous référons ici à la tendance à long terme dans le prix des valeurs immobilières, bien que ce type de placement ait connu un marché défavorable au cours des années 90, période caractérisée par des taux d'inflation plus faibles.

Un des mécanismes les plus importants à cet égard demeure le système de contrôle concurrent ou système d'information comptable. Un tel système doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Contrôler les entrées et sorties de fonds à mesure qu'elles se produisent ;
- Gérer les liquidités de la cellule d'investissement de façon à en obtenir un rendement optimal ;
- Fournir un dossier d'information qui servira de base à l'élaboration de la prochaine planification financière et qui sert également, en cours de route, à adapter la planification financière personnelle si le besoin s'en fait sentir ;
- Favoriser une utilisation des fonds disponibles qui soit conforme à la planification financière personnelle.

Quelques logiciels spécialisés pour la comptabilité personnelle sont offerts pour les micro-ordinateurs compatibles avec le matériel IBM et le Macintosh. On pourra obtenir des renseignements sur les produits les plus récents en s'adressant à un distributeur de matériel informatique. Mentionnons que certaines institutions financières offrent à leurs clients des logiciels qui permettent d'utiliser l'ordinateur pour effectuer des opérations bancaires et qui comprennent aussi des modules permettant d'effectuer la gestion de ses finances personnelles.

Le cycle des finances personnelles

Bien qu'elle représente un exercice déterminant pour atteindre des objectifs financiers et une relative prospérité financière, la planification financière personnelle n'est qu'une étape d'un ensemble plus vaste que nous désignerons comme le «cycle des finances personnelles».

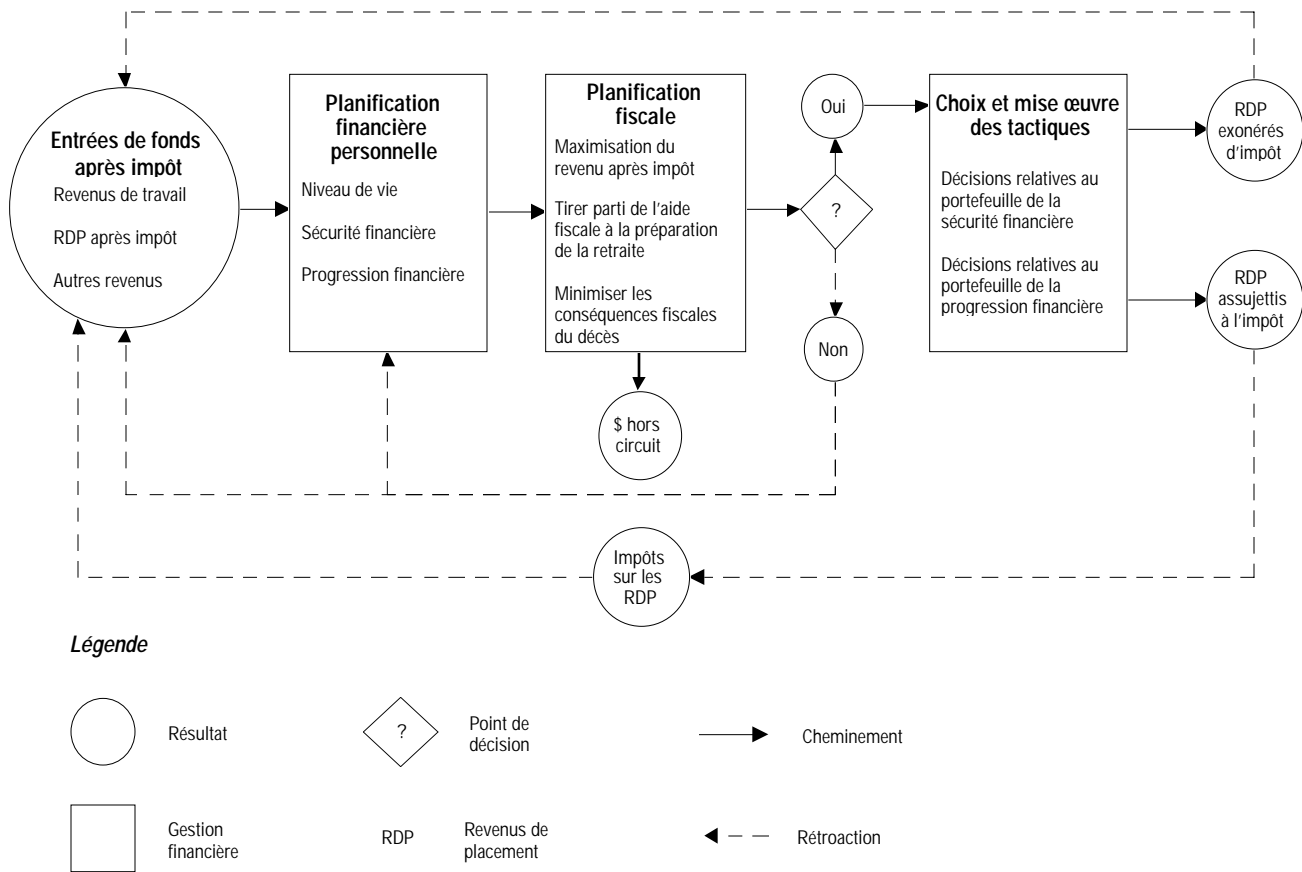
Après avoir esquissé un plan financier, il faut en analyser les mérites sous l'angle fiscal. Il arrive fréquemment que des changements soient proposés à ce stade-ci puisque les occasions et les contraintes fiscales peuvent avoir d'énormes conséquences sur la rentabilité d'un placement et son attrait. Passé le stade de la révision fiscale, l'étape de la mise en œuvre est enclenchée. Enfin, les revenus que génèrent les placements se combinent avec les autres revenus de l'épargnant pour permettre le recommencement du cycle. La figure 3.4 illustre le cycle des finances personnelles.

Le choix des valeurs constituant le portefeuille de placement

Arrivés à cette étape du cycle des finances personnelles, les responsables de la gestion des finances personnelles ont terminé tout le travail préliminaire aux décisions d'investissement à proprement parler. L'individu ou le ménage a donc passé en revue sa situation personnelle, défini ses objectifs financiers et procédé à une répartition des fonds entre les trois paliers de la planification financière personnelle. Tout ce travail d'approche facilitera grandement la prise de décision, mais il nous faut préciser que les marchés financiers proposent une très grande variété de produits aux investisseurs particuliers et qu'exercer un choix judicieux entre ceux-ci est une habileté que l'on ne peut mettre à profit qu'en acquérant une bonne compréhension des

FIGURE 3.4

LE CYCLE DES FINANCES PERSONNELLES



variables servant à l'évaluation des placements de même que par la connaissance des techniques d'évaluation utilisées pour les différents types de placements.

Les critères ou variables utilisés dans l'évaluation des placements personnels

Les critères servant à évaluer les placements personnels se rapprochent beaucoup des objectifs de placement que nous avons déjà vus au chapitre 1. Ces critères sont les suivants:

- **Le rendement**, soit les avantages financiers que l'investisseur retire de son placement sous forme de revenu courant ou de plus-value;
- **La sécurité**, soit, pour l'investisseur, le type de garantie légale, morale ou simplement conditionnelle qu'il aura de réaliser les gains escomptés et de récupérer son capital;
- **La liquidité**, soit la rapidité avec laquelle une valeur de placement peut être, à tout moment, convertie en argent liquide sans que le détenteur subisse de perte due à la hâte de s'en départir;

-
- *La gestion*, soit le degré de difficulté, le temps requis ou les frais qu'entraîne pour un investisseur donné le fait de gérer ou de faire gérer par une tierce personne une valeur particulière de placement.

Les méthodes et techniques propres à chaque type de placement

Le nombre de méthodes qu'utilisent les investisseurs pour évaluer des valeurs de placement est déjà fort élevé et ne cesse de croître. Évidemment, cet éventail est fort disparate, tant en ce qui a trait à leur crédibilité qu'à leur degré de complexité.

De plus, alors que certaines méthodes peuvent être utilisées avec toutes les valeurs de placement, tels le calcul du rendement prévu ou le calcul du risque à l'aide de la méthode de l'écart-type, d'autres méthodes, plus spécialisées, ne sont véritablement utilisées qu'avec certains types de valeurs seulement.

Comme il se doit, plusieurs chapitres, soit les chapitres 9 à 16, porteront sur les différentes valeurs auxquelles on peut recourir pour atteindre les objectifs de la sécurité financière et de la progression financière. Y seront privilégiés les méthodes à utiliser et les facteurs à considérer au moment de choisir des valeurs de placement précises.

Résumé

1. De nos jours, les individus et les ménages font régulièrement appel à l'emprunt dans le cadre d'une saine gestion de leurs finances personnelles. Certaines décisions d'investissement, tel l'achat d'une résidence, seraient pour plusieurs impossibles sans recourir à l'emprunt.
2. Les différentes formes que peut prendre l'emprunt pour un individu ou un ménage sont les suivantes: la carte de crédit, la marge de crédit bancaire, le prêt personnel, le crédit-bail ou location-achat, la marge de crédit auprès d'une maison de courtage et le prêt hypothécaire.
3. L'élaboration du budget personnel comprend six étapes:
 - Établissement du bilan de début de période;
 - Description qualitative de l'individu ou du ménage;
 - Répartition globale des entrées de fonds entre les trois objectifs de la planification financière personnelle;
 - Planification des dépenses permettant d'atteindre un certain niveau de vie;
 - Planification des débours engagés pour assurer sa sécurité financière;
 - Planification des placements et investissements réalisés aux fins de la progression financière.
4. Les placements servant à atteindre l'objectif de la progression financière se répartissent entre les placements garantis, les placements productifs s'indexant au coût de la vie et les placements spéculatifs.
5. Tenir une comptabilité personnelle permet d'exercer un meilleur contrôle sur l'atteinte de ses objectifs financiers, facilite la prise de décision lorsque des ajustements sont requis, aide à gérer les liquidités disponibles pour un meilleur rendement et fournit un portrait complet de ses finances personnelles.
6. La planification financière personnelle est le début d'un processus qui comprend ensuite la planification fiscale et l'application du plan financier définitif. Ce processus a été décrit comme le cycle des finances personnelles.
7. Le choix des modes d'épargne et de placement qui sera traité en détail plus loin se fait en fonction des quatre variables suivantes: le rendement, la sécurité, la liquidité et la gestion.

Mots clés

- Bilan de début de période
- Budget personnel
- Carte de crédit
- Choix des valeurs constituant le portefeuille de placement
- Crédit-bail ou location-achat
- Cycle des finances personnelles
- Description qualitative de l'individu ou du ménage
- Marge de crédit auprès d'une maison de courtage
- Marge de crédit bancaire
- Placements garantis
- Placements productifs s'indexant au coût de la vie
- Placements spéculatifs
- Planification de l'objectif de progression financière
- Planification des débours attribués à la sécurité financière
- Planification des dépenses de niveau de vie
- Prêt hypothécaire
- Prêt personnel
- Répartition globale des entrées
- Système de contrôle concurrent

EXERCICE

Questions à choix multiples

Encerclez la lettre correspondant à la bonne réponse.

1. La première étape ou phase que doit franchir l'individu ou le ménage dans l'élaboration de sa planification financière personnelle est...
 - a) la planification des dépenses de niveau de vie;
 - b) la planification des débours de sécurité financière;
 - c) la planification des débours de progression financière;
 - d) la répartition globale de ses entrées de fonds entre les trois objectifs de la planification financière personnelle;
 - e) l'établissement d'un bilan de début de période.

2. Lors de la phase de répartition globale des entrées de fonds que l'on trouve parmi les étapes préparatoires au processus de la planification financière personnelle, les entrées de fonds sont réparties entre...
 - a) les assurances, les rentes et les placements;
 - b) la sécurité, le revenu et la plus-value;
 - c) les placements garantis, les placements productifs et les placements spéculatifs;
 - d) les actifs, les passifs et l'avoir propre;
 - e) l'objectif de niveau de vie, l'objectif de sécurité financière et l'objectif de progression financière.

3. C'est au cours de cette étape de l'élaboration du budget personnel que sont définis des facteurs intangibles qui influenceront sur les décisions prises lors des étapes subséquentes, tels les objectifs de placement et l'attitude à l'égard du risque. De quelle étape s'agit-il?
 - a) La tenue de la comptabilité personnelle.
 - b) L'élaboration de la planification fiscale.
 - c) La description qualitative de l'individu ou du ménage.
 - d) L'établissement du bilan de début de période.
 - e) La répartition globale des entrées de fonds entre les trois objectifs de la planification financière personnelle.

4. Laquelle des combinaisons suivantes nous donne l'ordre dans lequel sont réalisées les trois phases du processus de la planification financière personnelle au

cours desquelles les fonds disponibles sont effectivement attribués à des emplois précis?

	1	2	3
a)	Planification des dépenses de niveau de vie	Planification des débours attribués à la sécurité financière	Planification des débours attribués à la progression financière
b)	Planification des dépenses de niveau de vie	Planification des débours attribués à la progression financière	Planification des débours attribués à la sécurité financière
c)	Planification des débours attribués à la sécurité financière	Planification des débours attribués à la progression financière	Planification des dépenses de niveau de vie
d)	Planification des débours attribués à la progression financière	Planification des dépenses de niveau de vie	Planification des débours attribués à la sécurité financière
e)	Planification des débours attribués à la progression financière	Planification des débours attribués à la sécurité financière	Planification des dépenses de niveau de vie

5. Le budget des débours pour l'atteinte de l'objectif de niveau de vie est le plus important quant à la proportion des entrées de fonds qu'il représente. La proportion que ce budget représentait en 1996 dans l'ensemble des débours qu'ont effectués les ménages québécois est une valeur comprise entre...
 - a) 90 % et 100 %;
 - b) 80 % et 90 %;
 - c) 70 % et 80 %;
 - d) 60 % et 70 %;
 - e) 50 % et 60 %.

6. Soit les objectifs suivants :

- i. Assurer la sécurité financière du contribuable contre tout événement susceptible de l'influencer;
- ii. Minimiser les conséquences fiscales d'un décès;
- iii. Réduire le risque financier découlant de divers placements;
- iv. Maximiser le revenu après impôt;
- v. Tirer parti de l'aide fiscale à la préparation de la retraite.

Quels sont ceux que poursuit la planification fiscale que l'on trouve dans le «cycle des finances personnelles» ?

- a) i), ii) et iii).
- b) i), ii) et iv).
- c) i), iii) et iv).
- d) ii), iii) et v).
- e) ii), iv) et v).

7. Le cycle des finances personnelles, c'est la planification financière personnelle effectuée lorsque l'on attache une importance particulière aux possibilités et contraintes de l'environnement...

- a) économique;
- b) fiscal;
- c) politique;
- d) social;
- e) culturel.

8. Prendre cette habitude vous permettra, notamment, de mieux gérer vos liquidités, d'avoir des informations détaillées sur vos sources et emplois de fonds des années passées et de contrôler vos entrées et sorties de fonds à mesure qu'elles se produisent. Cette habitude consiste à...

- a) faire votre budget;
- b) faire une planification fiscale;
- c) tenir une comptabilité personnelle;
- d) assurer un suivi régulier de votre cheminement dans le cycle des finances personnelles;
- e) appliquer le processus de la planification financière.

9. La dernière activité de gestion financière du cycle des finances personnelles est...

- a) le choix et la mise en œuvre des tactiques concernant la sécurité et la progression financière;
- b) l'élaboration de la planification financière personnelle;
- c) la planification fiscale;

- d) la modification de la planification financière personnelle de façon à réduire au maximum l'impôt;
- e) le calcul de l'impôt à payer sur les revenus de placement.

10. Un système de contrôle concurrent (comptabilité personnelle) joue un rôle important dans l'atteinte des objectifs de la planification financière personnelle parce qu'il...

- a) compare le plan financier du contribuable avec ceux des ménages types;
- b) implique le contrôle des entrées de fonds à mesure qu'elles se produisent;
- c) s'agit en fait du budget des débours consacrés aux objectifs de la planification financière personnelle de l'année à venir;
- d) vise à maximiser la part des entrées de fonds consacrées à la sécurité et à la progression financière;
- e) met à profit dans des applications domestiques des méthodes qui ont fait leurs preuves dans la gestion des entreprises.

11. Un système de contrôle concurrent (comptabilité personnelle) joue un rôle important dans l'atteinte des objectifs de la planification financière personnelle parce qu'il...

- a) tend à réduire au maximum la part des entrées de fonds consacrées à la consommation;
- b) compare le plan financier du contribuable avec ceux des ménages types;
- c) met à profit dans des applications domestiques des méthodes qui ont fait leurs preuves dans la gestion des entreprises;
- d) fournit des données sur les transactions passées qui servent de base à l'élaboration de la planification financière personnelle et à son adaptation en cours de route;
- e) explique les écarts entre la situation réelle et la planification financière personnelle.

12. Ce type de financement à court terme est très populaire, car il permet d'obtenir un financement sans frais pour une période de trois et à sept semaines.

- a) La marge de crédit bancaire.
- b) La marge de crédit auprès d'une maison de courtage.
- c) La carte de crédit.
- d) Le prêt personnel.
- e) Le crédit-bail ou location-achat.

-
- 13.** Ce type de financement est souvent utilisé pour pouvoir détenir des biens durables tels une automobile ou un ordinateur personnel. La possession légale des biens obtenus ne pourra intervenir qu'à l'échéance du financement.
- a) La marge de crédit bancaire.
 - b) La marge de crédit auprès d'une maison de courtage.
 - c) La carte de crédit.
 - d) Le prêt personnel.
 - e) Le crédit-bail ou location-achat.
- 14.** Ce type de financement que les banques offrent à certains particuliers permet d'obtenir un financement à court terme qui s'adaptera de façon continue aux besoins de fonds, et ce, à un taux très avantageux par rapport aux autres options.
- a) La marge de crédit bancaire.
 - b) La marge de crédit auprès d'une maison de courtage.
 - c) La carte de crédit.
 - d) Le prêt personnel.
 - e) Le crédit-bail ou location-achat.
- 15.** Ce type de financement est particulièrement destiné aux personnes qui désirent des fonds pour acquérir des valeurs mobilières.
- a) La marge de crédit bancaire.
 - b) La marge de crédit auprès d'une maison de courtage.
 - c) La carte de crédit.
 - d) Le prêt personnel.
 - e) Le crédit-bail ou location-achat.

Questions à développement

1. Décrivez les étapes à suivre pour élaborer un budget personnel réaliste.
2. Dites, dans vos propres mots, en quoi consiste le cycle des finances personnelles.
3. On reconnaît généralement qu'il y a plusieurs avantages à tenir une comptabilité personnelle. Donnez quatre raisons pour lesquelles vous devriez prendre cette bonne habitude.
4. Nommez six sources auxquelles un individu peut s'adresser pour emprunter.
5. En quoi emprunter par le biais d'une marge de crédit personnelle est-il différent de l'utilisation d'une carte de crédit pour payer des achats?

ANNEXE 3.1

LA PLANIFICATION FINANCIÈRE DE MARIE ET JACQUES

Dans les pages, nous vous proposons un exemple complet de planification financière. Ainsi, vous aurez l'occasion de voir comment, de façon concrète, il vous est possible d'appliquer la technique en six phases qui a été décrite dans ce chapitre.

Étape 1: l'établissement du bilan en début de période

Le bilan d'un ménage est établi selon les mêmes règles de base que le bilan d'une entreprise. Cependant, on y classe les actifs en tenant compte des différents paliers de la planification financière personnelle. On y distingue les biens personnels (objectif de niveau de vie), le portefeuille de la sécurité et les portefeuilles de valeurs mobilières et immobilières. Le tableau 3.3 présente le bilan de début de période de Marie et Jacques pour l'année 20XY.

TABLEAU 3.3

LE BILAN DE DÉBUT DE PÉRIODE

		Marie et Jacques	
		Bilan	
		1^{er} janvier 199M	
ACTIF		PASSIF	
Biens personnels		Exigibilités	
Comptes bancaires	3000\$	Cartes de crédit	2000\$
Articles ménagers	22500	Marge sur valeurs mobilières	4500
Vêtements, bijoux	15000	Emprunt bancaire	<u>3500</u>
Automobiles	22500	Total	10000
Divers	<u>12500</u>		
	75500	Dettes à long terme	
Portefeuille de sécurité		Prêt auto	10000
Valeur de rachat, assurances	10000	Hypothèque sur résidence	55000
Régime de pension agréé (M)	10000	Hypothèque sur immeuble	<u>110000</u>
Régime de pension agréé (J)	15000	Total	<u>175000</u>
Régime d'épargne-retraite(M)	12500		
Régime d'épargne-retraite (J)	<u>10000</u>	Total du passif	185000
	57500		
Valeurs mobilières		CAPITAL	<u>205000</u>
Dépôts à terme	6000		
Obligations	10000	TOTAL DE L'AVOIR ET DU PASSIF	<u><u>390000\$</u></u>
Actions	<u>11000</u>		
	27000		
Valeurs immobilières			
Résidence principale	90000		
Immeuble à revenus	<u>140000\$</u>		
	<u>230000</u>		
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>390000\$</u></u>		

Étape 2: la description qualitative de la cellule d'investissement

La description qualitative de la cellule d'investissement permet d'évaluer différents facteurs qui seront pris en considération lors des étapes subséquentes. Il s'agit de ces facteurs influant sur le budget personnel qui dépendent de la cellule d'investissement et des personnes qui la composent. Le tableau 3.4 fournit une description des aspects qualitatifs du ménage de Marie et Jacques qui devront être pris en considération dans leurs décisions de placement.

TABLEAU 3.4

UNE DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA CELLULE D'INVESTISSEMENT DE MARIE ET JACQUES

A. Les aspects de la situation personnelle

- Âge: Marie, 35 ans; Jacques, 34 ans.
- Contrat de mariage: société d'acquêts.
- Personnes à charge: 2 enfants, Céline-Marie (10 ans), et Alexandre (5 ans).
- Emploi: Marie est informaticienne au service d'un fabricant de produits pharmaceutiques et Jacques est travailleur social dans un CLSC.
- Revenus annuels: Marie, 38500\$; Jacques, 36000\$

B. La propension à consommer

- Marie et Jacques recherchent un bon équilibre entre un niveau de vie satisfaisant et l'atteinte d'une certaine aisance financière qui leur permettra à moyen terme d'atteindre leurs objectifs tout en s'assurant une retraite aisée. Leur propension à épargner est de 25%.

C. Les objectifs personnels

- Permettre à Céline-Marie d'entreprendre un entraînement professionnel en gymnastique (coût annuel estimé à 2 000\$) afin de lui permettre d'exploiter son immense potentiel dans ce domaine.
- Marie envisage de mettre sur pied un bureau de services en procédés d'édition électronique d'ici trois à cinq ans.
- Retour aux études de Jacques pour terminer un certificat universitaire à temps partiel.

D. Les connaissances et l'expérience en matière de placement

- Il y a huit ans, alors jeunes mariés, Marie et Jacques se sont inscrits à un cours par correspondance sur la gestion des finances personnelles. Peu après, ils ont chacun ouvert un compte chez un courtier en valeurs mobilières. Il y a trois ans, ils ont acheté un duplex dans le centre-est de Montréal.

E. L'attitude à l'égard du risque

- Marie et Jacques évitent la haute spéculation. Leur endettement relativement élevé, soit 47,4% des actifs, les amènent à opter pour la prudence en matière d'investissement. Ils sont disposés à prendre des risques calculés.

F. Les objectifs de placement

- Revenu: les revenus d'emploi actuels de Marie et de Jacques sont suffisants pour leurs besoins financiers; les revenus de placements sont réinvestis à 100%.
- Sécurité du capital: un objectif important; plus de 60% du portefeuille de valeurs mobilières est composé de valeurs très sûres (certificats de placements garantis et obligations).
- Plus-value du capital: le type de gain préféré pour des raisons fiscales.
- Liquidité: puisqu'ils conservent trois mois de salaire sous forme liquide, un très haut degré de liquidité n'est pas essentiel; ils veulent cependant s'assurer de disposer des liquidités requises pour réaliser leur projet d'entreprise, le moment venu.

Étape 3: la répartition initiale des entrées de fonds

Même si les étapes suivantes pourront entraîner des modifications dans la planification initiale, cette dernière constitue une étape importante dans la mise au point d'une planification financière qui tire parti des meilleures occasions. Le tableau 3.6 et le schéma 3.5 illustrent comment Marie et Jacques souhaitent répartir entre les trois objectifs de la planification financière personnelle les entrées de fonds qu'ils toucheront en 20XY.

TABLEAU 3.5

L'ÉTAT DES ENTRÉES DE FONDS ET RÉPARTITION INITIALE ENTRE LES OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR 20XY^a DE MARIE ET JACQUES

Planification financière du ménage de Marie et Jacques
Répartition initiale des entrées de fonds
Année 20XY

État des entrées de fonds

Revenus de travail

Salaire – Marie	30 000\$	
Salaire – Jacques	36 000	
Revenu de profession – Marie	8 500	
Total		74 500

Revenus et gains de placement

Revenus d'intérêts	1 500	
Dividendes	500	
Revenus de location nets	5 000	
Total		7 000

Total des entrées de fonds 81 500

Moins : Impôt 25 000

Entrées de fonds après impôt 56 500

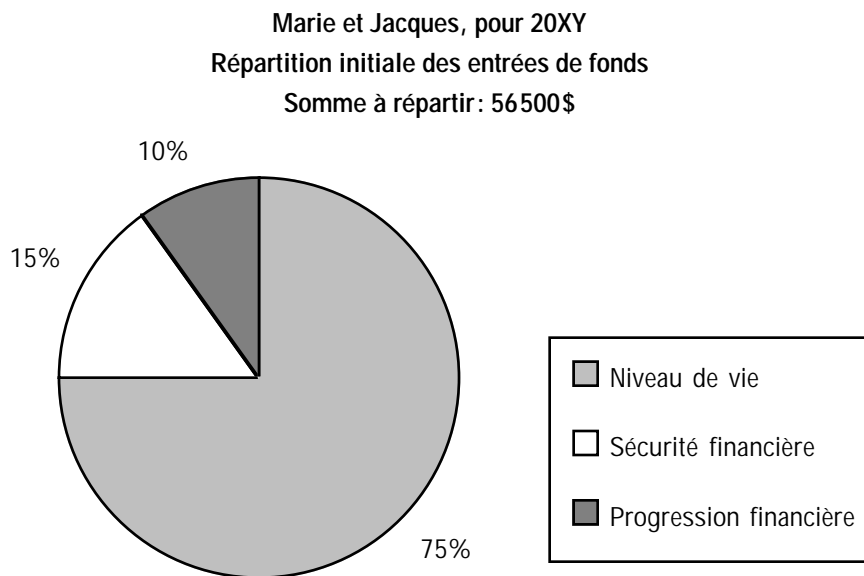
Répartition initiale des fonds

Objectifs de la planification financière

Niveau de vie	42 375	
Sécurité financière	8 475	
Progression financière	5 650	
Total		56 500

Variation dans le fonds de roulement 0\$

a. Les salaires de Marie et Jacques sont leur revenu brut d'emploi comprenant les impôts sur le revenu, mais excluant diverses cotisations obligatoires telles les contributions au Régime des rentes, les cotisations à l'assurance-emploi, les cotisations syndicales et les dépenses engagées aux fins de l'emploi.



Étape 4: La planification des dépenses de consommation

La planification des dépenses de niveau de vie se fait, comme nous l'avons vu précédemment, à l'aide d'un procédé itératif. Il sera habituellement nécessaire de faire une première ébauche, de comparer le montant global requis avec le montant attribué à l'étape 3 et d'apporter des modifications successives, soit à la répartition initiale des entrées de fonds, soit au budget des débours ou encore à chacun de ces plans jusqu'à ce que les deux montants concordent. Le tableau 3.6 illustre le budget des débours qu'ont finalement retenu Marie et Jacques alors que la figure 3.6 nous montre comment leur répartition globale des fonds a été modifiée

Étape 5: La planification des débours engagés pour assurer la sécurité financière du ménage

Une fois que le budget des débours pour l'objectif de niveau de vie a été achevé, il est possible d'aborder la planification des objectifs se rapportant au placement. Le premier objectif avec lequel cette opération débute est celui de la sécurité financière.

Le tableau 3.7 présente le budget de débours pour l'objectif de sécurité financière de Marie et Jacques pour l'année 20XY. Puisque, habituellement, la budgétisation des débours pour la sécurité financière ne correspondra pas exactement au montant alloué à cette fin, il sera nécessaire de revoir la répartition globale des fonds avant d'aborder la dernière étape de cette démarche. Les graphiques présentés à la figure 3.7 montrent la nouvelle répartition qu'ont retenue Marie et Jacques.

Étape 6: La planification des débours engagés aux fins de la progression financière du ménage

À la dernière étape de l'établissement d'un budget financier, on ne dispose plus de la possibilité de corriger des différences de budgétisation par rapport aux prévisions antérieures en revoyant le répartition de fonds. Les surplus ou les déficits devront

TABLEAU 3.6 BUDGET DE DÉBOURS DE JACQUES ET MARIE POUR 20XY

Postes de dépenses	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Hypothèque - résidence ^a	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	600 \$	7 200 \$
Chauffage et électricité ^b	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	2 640
Entretien et réparations					1 500					750			2 250
Biens et services d'ameublement	100	100	100	500	100	100	100	100	100	100	500	100	2 000
Habillement	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	3 600
Alimentation	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	9 000
Soins de santé	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	900
Soins personnels	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	1 200
Frais de scolarité	250							250					500
Loisirs	150	150	150	150	150	150	1 650	150	150	150	150	150	3 300
Véhicules personnels	396	396	396	990	396	396	396	396	396	1 650	396	396	6 600
Transport en commun	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	600
Matériel de lecture et imprimés	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	75	900
Cadeaux et dons	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	1 000	60	1 660
Dépenses diverses	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	1 500
Débours totaux	3 251 \$	3 001 \$	3 001 \$	3 995 \$	3 001 \$	4 501 \$	4 501 \$	3 251 \$	3 001 \$	5 005 \$	4 341 \$	3 001 \$	43 850 \$

a. Capital, intérêts et taxes foncières.

b. Paiements répartis uniformément sur les 12 mois de l'année.

FIGURE 3.6

LA NOUVELLE RÉPARTITION DES ENTRÉES DE FONDS APRÈS AVOIR ÉTABLI LE BUDGET DES DÉPENSES DE CONSOMMATION

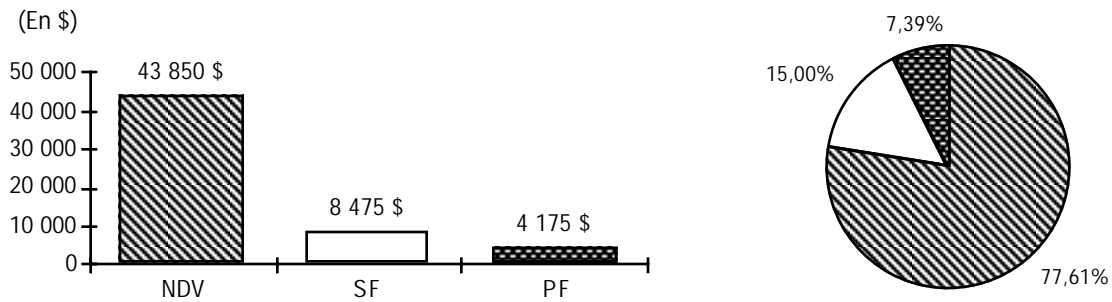


TABLEAU 3.7

LE BUDGET DES DÉBOURS POUR L'OBJECTIF DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Marie et Jacques
Budget des débours pour l'objectif de sécurité financière
20XY

Assurance vie		
Assurance vie de Marie	400\$	
Assurance vie de Jacques	400	
	800	
Régimes de pension		
Régime de pension de Marie	2500	
Régime de pension de Jacques	2000	
	4500	
REER		
REER de Marie	1250	
REER de Jacques	1780	
	2985	
Total des débours pour la sécurité financière	8285\$	

être résorbés en faisant appel au marché financier, tantôt pour emprunter les sommes requises pour effectuer un placement, tantôt pour placer les excédents dans des véhicules de placement à court terme (bons du Trésor, certificats de placement ou échéances de moins d'un an, etc.). Le tableau 3.8 présente le budget des débours aux fins de la progression financière de Marie et Jacques pour l'année 20XY.

FIGURE 3.7

LA NOUVELLE RÉPARTITION DE FONDS PAR MARIE ET JACQUES APRÈS LE BUDGET DE DÉBOURS POUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

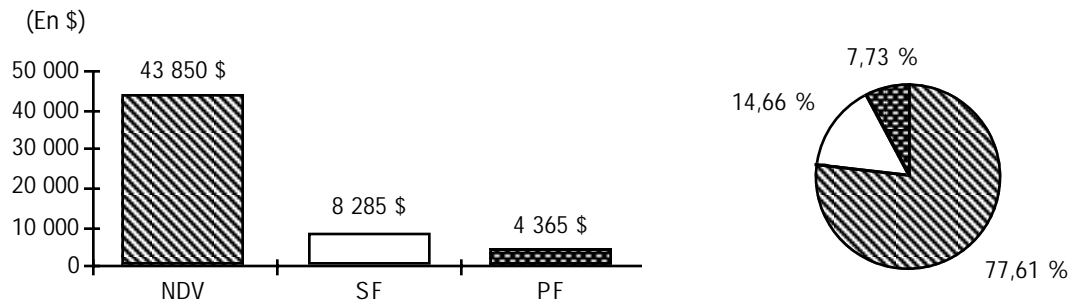


TABLEAU 3.8

LE BUDGET DES DÉBOURS POUR L'OBJECTIF DE PROGRESSION FINANCIÈRE DE MARIE ET JACQUES POUR L'ANNÉE 20XY

Marie et Jacques	
Budget des débours aux fins de la progression financière	
20XY	
Calcul du montant total à placer	
Nouvelles entrées de fonds consacrées à l'objectif	4 365 \$
Sommes placées à réinvestir au cours de l'année	3 000
Emprunts effectués aux fins d'investissements	2 000
Montant total à placer	9 365
Répartition entre les types de placements	
Placements garantis	4 214
Placements s'indexant au coût de la vie	3 746
Placements spéculatifs	1 405
Montant total réparti	9 365
Variation du fonds de roulement	0 \$